

Poliquin, Renée (BAPE)

6211-06-155

Objet: TR: Rappel: Questions complémentaires de la commission du BAPE du 7 octobre 2014 sur le projet de parachèvement de l'autoroute 19

Pièces jointes: BAPE DQ1_ annexe-Questions CITL.doc

De : Nicole Houle [mailto:nicole.houle@CITL.qc.ca]

Envoyé : 18 octobre 2014 13:47

À : Poliquin, Renée (BAPE)

Cc : Marlene Cordato (mcordato@ville.boisbriand.qc.ca); Chantal Ratte

Objet : RE: Rappel: Questions complémentaires de la commission du BAPE du 7 octobre 2014 sur le projet de parachèvement de l'autoroute 19

Bonjour madame Poliquin,
Voici les réponses connues à ce jour aux questions que vous nous aviez transmises.
Espérant le tout conforme, merci encore pour votre compréhension.



Nicole Houle, Directrice générale
37 rue Turgeon, 3^e étage, Sainte-Thérèse, Qc J7E 3H7
T. 450 430-3011 poste 222
F. 450 430-5092
www.citl.qc.ca

CONFIDENTIALITÉ Le contenu du présent courriel est strictement confidentiel et s'adresse uniquement aux personnes auxquelles il est adressé. Il est formellement interdit de faire circuler, de distribuer ou de copier le présent message et les documents qui y sont annexés, sauf par la ou les personnes auxquelles il est adressé. Si vous recevez le présent courriel et qu'il ne vous est pas destiné, nous vous prions de bien vouloir nous en aviser sans délai. Merci de votre collaboration.

Questions de la commission du BAPE du 2 octobre 2014

1. Y a-t-il des projets en place ou en discussion pour conduire des usagers de vos régions à destination de points stratégiques à Montréal ou à Laval?

En plus du corridor de l'autoroute 19, nous travaillons depuis de nombreuses années à l'implantation d'une voie réservée sur l'autoroute 15. L'AMT a créé son premier comité d'axe dans ce corridor regroupant la CMM, le MTQ, les AOT, les villes, les députés, etc.

Nous avons également demandé au MTQ une meilleure accessibilité pour le parcours de nos autobus sur l'autoroute 13.

2. Localement, au nord de l'A-440, combien d'usagers utilisent actuellement le transport en commun? sous quelle forme?

Je ne peux pas donner cette information pour l'instant

3. Quelle stratégie adopteriez-vous afin de développer l'offre en transport en commun régional et combler la capacité qu'apporterait une voie réservée dans le prolongement de l'autoroute 19?

Augmenter l'offre de service afin de répondre à la demande.

4. À combien évaluez-vous le potentiel d'usagers qui pourraient utiliser le transport collectif sur une voie réservée dans le prolongement de l'autoroute 19?

Voir étude de Aecom (pages 73, 74 et 75) où il est évalué l'achalandage 2015 à 1238 et à 2240 en l'an 2031.. Le CITL n'a pas d'outil de modélisation pour faire lui-même cette évaluation

5. Avez-vous évalué les temps de transport entre différents points d'origine du bassin exclusif de transport en commun et les stations de métro de Laval ou de Montréal ? Si oui les avez-vous comparés aux temps si le trajet était effectué en automobile?

Voir réponse de la question 6

6. Veuillez comparer la durée moyenne d'un trajet en heure de pointe effectué en transport en commun ou en automobile pour traverser l'île de Laval en empruntant respectivement la route 335/A19, l'A13, l'A15, l'A25, le boulevard Curé-Labelle et le boulevard des Laurentides ?

Sur l'autoroute 13

PPAM = moyenne de 24,5 minutes et de 21,25 km/heure

Hors pointe = temps de 14 minutes et 80 km/heure

Sur l'autoroute 15

PPAM = moyenne de 36 minutes et de 32,5 km/heure

Hors pointe = 16 minutes et 92 km/heure

Sur l'autoroute 19

PPAM = moyenne de 51 minutes et de 20 km/heure

Hors pointe = 18 minutes et 75 km/heure